collège Marc Seguin

académie Lyon

éducation nationale

REOUVERTURE DU COLLEGE ET ACCUEIL DES ELEVES

Organisation du travail et emploi du temps

Toutes les familles ont été contactées pour connaitre leur intention concernant la scolarisation de leur enfant. Le choix leur a été laissé, conformément aux directives du ministre, soit de maintenir leur enfant à la maison et de suivre les cours à distance comme lors du confinement, soit d'envoyer leur enfant au collège.

Nous rappelons à chacun que **l'instruction reste obligatoire** et qu'un contrôle du travail à distance est effectué et signalé en cas de manquement.

Pour les élèves présents dans l'établissement

La règle fixée par le ministère de l'Education Nationale est de ne pas accueillir plus de 15 élèves par classe. Nous déclinons cette règle au sein de l'établissement en divisant les classes en 2 groupes. Afin de permettre à chacun de retrouver un rythme de travail régulier, nous avons prévu une organisation par demi-journée.

L'établissement sera donc ouvert par demi-journée, permettant ainsi aux enseignants de libérer du temps pour suivre les élèves en distanciel.

Pour éviter toute confusion, des emplois du temps personnalisés ont été distribués aux élèves. Dans le cas ou les familles ont choisi une scolarisation à distance, la mention « à la maison » apparait sur l'emploi du temps. Ils seront également disponibles dans Pronote avec une vision semaine par semaine. Cette organisation permet aux élèves qui seront présents au collège d'avoir l'ensemble de leur cours en présentiel sur 15 jours. Afin d'optimiser la présence en classe, des prolongements d'activités et des travaux personnels seront également à faire à la maison sur les demi-journées libérées.

Afin de limiter au maximum les risques de contamination, il n'y aura pas d'échange de matériel entre élèves ou entre le professeur et les élèves. Tous les documents seront donc projetés lors des séances en classe. Ils pourront ensuite être retrouvés via Pronote. Il n'y aura pas d'échanges de copies, les élèves devront continuer à rendre les travaux par Pronote.

Arrivée des élèves dans l'établissement

Les élèves doivent être munis d'un masque avant leur entrée au sein de l'établissement. 2 masques lavables seront donnés aux élèves qui suivent les cours au collège ; les familles sont par la suite chargées du lavage à 60° de ces masques après chaque demi-journée de classe.

Les élèves qui accèdent à l'établissement par les transports en commun devront porter un masque dans le bus. En cas de non respect de cette règle, ils risquent d'être verbalisés par les agents de la STAS d'une amende de 135€.

L'accueil des élèves est prévu au niveau du mur d'escalade, ils doivent se suivre avec 1m de distance minimum. Afin de les aider à visualiser cette distanciation, nous avons effectué un marquage au sol.

collège Marc Seguin
académie Lyon
éducation nationale

Les assistants d'éducation ou le personnel du collège les attendent avec du gel hydroalcoolique, les mains de chaque élève seront désinfectées à son arrivée.

Les élèves doivent ensuite se diriger directement dans **leur salle de classe**. L'accès se fait par les 3 escaliers (accès déterminé en fonction du numéro de salle) pour éviter qu'un trop grand nombre d'élèves empruntent les mêmes accès et qu'ils ne se croisent ensuite dans les couloirs.
Escalier A : salles 103 à 107, 201 à 205 et 301 à 308
Escalier B : salles 206 à 217
Escalier C : Salles 309 à 315
Un fléchage indiquant les sens de circulation est défini dans les couloirs et les escaliers.

A leur arrivée devant la salle de classe, ils seront accueillis par leur professeur qui projettera à nouveau du gel hydroalcoolique sur leurs mains. Ils iront ensuite prendre place sur la table que nous leur aurons affectée. Les tables seront étiquetées à leur nom, **chaque élève conservera la même table** et sera le seul utilisateur de la table, pour tous les cours, tant que les mesures sanitaires seront en vigueur. Toutes les salles seront nettoyées après chaque demi-journée de cours.

Les entrées en classe et accès à la récréation seront décalées en fonction des groupes.

L'accès au sanitaire sera privilégié dans les sanitaires du préau parce qu'ils seront désinfectés très régulièrement avec un jet projetable sur les murs et les sols. Une signalétique indiquant un sens de circulation et un espace pour attendre ont été créés afin de permettre aux élèves d'y accéder en petit nombre et de ne pas se croiser.

Si un élève à besoin d'aller aux toilettes durant un cours, il devra être accompagné par un adulte de l'établissement, en l'occurrence, un assistant d'éducation situé à l'étage où l'élève à cours. En l'absence de surveillant, le professeur doit appeler la vie scolaire avant d'autoriser l'élève à descendre.

Aucun changement de salle n'est possible sans accord préalable de la direction (vérification du protocole sanitaire).

Entre 2 cours

Les salles doivent être aérées (le professeur ouvre les fenêtres avant de quitter la salle et laisse la porte ouverte)

Les élèves ne sont pas autorisés à quitter leur place. Les AED, assistants pédagogiques et autre personnels de l'établissement seront en soutien pour faire respecter cette règle.

collège Marc Seguin
académie Lyon
éducation nationale

Les récréations

Les élèves seront autorisés à aller en récréation dès lors qu'ils ont plus de 2h de cours dans la demi-journée. Plusieurs créneaux horaires de récréation ont été programmés par demi-journées et par niveau de classe

Les professeurs doivent accompagner leurs élèves jusqu'à la cour de récréation pour vérifier que les distanciations sont bien respectées.

La cour de récréation a été divisée en 5 zones (marquage au sol), permettant ainsi aux élèves de groupes différents de ne pas se côtoyer. Un tableau des zones sera à disposition.

Circulation des élèves et personnels

Des sens de circulation sont prévus par un marquage au sol.

Dans les escaliers, un balisage est mis en place afin de rappeler aux élèves et aux personnels de ne pas toucher les rampes ou les murs afin d'éviter une éventuelle propagation du virus. Cependant, ces lieux de passage seront désinfectés 2 fois par jour.

La vie scolaire et l'accueil ne sont pas accessible directement. Un balisage au sol indique la distance nécessaire pour s'adresser aux personnels.

La restauration scolaire

L'établissement fonctionnant en demi-journées, la restauration scolaire sera fermée conformément aux directives du département.

Espaces de rencontre

Plusieurs bureaux, susceptibles d'accueillir du public (secrétariats, bureau de l'assistante sociale, bureau de la directrice de SEGPA) ont été équipés de plexiglas de protection. De la même manière, des espaces utilisables par tous les personnels, salle des parents et salles grise sont équipés de vitres de protection.